

## LE FONDS DE DOTATION DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA SÉLECTIONNE CINQ INITIATIVES DANS LE SUD-OUEST POUR SON APPEL À PROJETS “SPORT ET TERRITOIRES”

*Pessac, le 05 novembre 2024* - Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa dévoile les initiatives lauréates de son premier appel à projets intitulé “Sport et territoires”. Ouvert jusqu'en septembre 2024, ce concours s'adressait principalement aux structures implantées dans les territoires historiques du groupe Crédit Mutuel Arkéa : le Sud-Ouest et la Bretagne. Près de cent candidatures ont ainsi été reçues par le Fonds de dotation et onze dossiers ont finalement été retenus par le jury, dont cinq projets dans le Sud-Ouest.

Lancé en janvier 2024, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa vise à **renforcer et élargir les activités de mécénat et de solidarité du groupe bancaire coopératif**. Doté d'une enveloppe annuelle de 3,6 millions d'euros, ce fonds vient compléter les dispositifs des Solidarités portés par ses fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel de Bretagne, notamment en soutien à des initiatives à dimension régionale.



Pour son premier appel à projets, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a choisi de mettre l'accent sur **des initiatives sportives avec un impact sur la vitalité locale ainsi qu'un impact sociétal**. Intitulé “Sport et territoires”, cet appel à projets était ouvert à candidature de juin à septembre 2024 et réservé aux associations loi 1901, aux entreprises de l'économie sociale et solidaire de moins de 10 salariés, aux structures coopératives et aux collectivités territoriales.

**Onze projets ont été sélectionnés** au total par le jury, dont deux projets coup de cœur, pour **une enveloppe totale de 122 500 euros**. Pour cette première édition, le

jury était composé des sept membres du Conseil d'administration du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, de plusieurs administrateurs des Fédérations du groupe, ainsi que de la Déléguée générale du Fonds.



En lien avec la thématique sportive du concours, **le jury était également parrainé par Matthieu Jalibert, demi d'ouverture de l'Union Bordeaux Bègles et joueur international du rugby.** Cette équipe, qui est sponsorisée par le Crédit Mutuel Arkéa, vient illustrer l'ambition de cet appel à projets : agir concrètement via la mise en œuvre de projets sportifs au niveau local en faveur de la vitalité des territoires et de la solidarité.

### *Cinq initiatives lauréates dans le Sud-Ouest, dont un coup de coeur du jury*

Les auditions des finalistes sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets "Sport et Territoires", qui ont été organisées les 3 et 17 octobre 2024, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a sélectionné onze dossiers en tout, dont six en Bretagne et **cinq initiatives implantées dans le territoire du Sud-Ouest.** Ces structures ont été retenues par le jury en raison de leur dimension locale et de leur impact sociétal.



*USB Rugby*

Club de rugby amateur fondé en 1901 à Bergerac, **l'USB Rugby** a lancé un premier projet de rugby citoyen à destination des jeunes de 10 à 14 ans issus des quartiers prioritaires. L'objectif, les initier à une activité sportive tout en leur ouvrant de nouveaux horizons. Grâce au Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, le club souhaite étendre cette démarche en se rapprochant des écoles locales, en lien avec les organisations de l' Education Nationale.



Médoc Enfance Handicap

*Association Médoc Enfance Handicap*

École multisports sport adapté du Médoc, **l'association Médoc Enfance Handicap** propose une offre de sport accessible à tous les handicaps. L'association s'adresse à des familles qui vivent l'isolement du handicap, renforcé par l'enclavement du territoire et le manque de ressources financières. Pour soutenir son fonctionnement, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa propose un coup de pouce financier à l'association.



*Association Drop de béton*

Depuis plus de 25 ans, l'objet de **l'association Drop de béton** est d'utiliser le rugby comme outil d'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté. En 2007, avec l'engouement suite à la Coupe du Monde de rugby, l'association décide d'élargir son champ d'intervention auprès du public en situation de handicap mental et/ou psychique. Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa va soutenir l'association dans un moment charnière de son développement, notamment en lien avec les derniers événements sportifs internationaux.



*Tardoire Athlétic Club*

Club d'athlétisme implanté en Charente, **le Tardoire Athlétic Club** souhaite ouvrir une section de trail pour les jeunes. Course nature par excellence, le trail est un sport en plein développement et suscite un vif engouement. Afin d'accompagner et d'encadrer au mieux les jeunes du club qui souhaitent faire du trail, le Traduire Athlétic Club doit former plusieurs encadrants et se doter du matériel pédagogique adéquat. Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa va soutenir le club pour développer cette nouvelle activité sportive.



Coup de coeur  
du jury

*HDC Foot fauteuil Sud  
Médoc*

Créé il y a moins d'un an, **l'association Foot Fauteuil Sud Médoc** souhaite lancer, en complément de leur équipe adulte, une équipe de foot en fauteuil électrique spécifiquement pour les jeunes, afin qu'ils puissent jouer entre eux et pas seulement avec des adultes. Pour poser les bases de cette nouvelle équipe, l'association souhaite acheter un fauteuil électrique dédié. Les jeunes qui souhaitent jouer doivent pour l'instant attendre qu'un adulte avec un fauteuil électrique personnel soit fatigué afin de pouvoir participer. Le fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa va ainsi contribuer à l'achat d'un fauteuil électrique pour l'association.

**Les structures du Sud-Ouest récompensées dans le cadre cet l'appel à projets ont été conviées à une remise de prix officiel mardi 5 novembre** au siège de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest à Pessac. Les lauréats de l'appel à projets implantés en Bretagne seront dévoilés lors de la cérémonie organisée à Brest au siège du groupe Crédit Mutuel Arkéa le vendredi 22 novembre.



*Remise de prix aux lauréats du Sud-Ouest du premier appel à projets du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa.*

“

*“La pratique sportive est un formidable véhicule de solidarité et d'inclusion. Nous avons décidé de coupler cette notion avec celle de territoires dans le premier appel à projets du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa afin de mettre en avant des structures locales qui travaillent en proximité avec leurs bénéficiaires, dans la continuité de l'ancrage territorial de notre groupe. En complément de l'enveloppe initiale dotée à 120 000 euros pour cet appel à projets, nos collaborateurs se sont aussi mobilisés à l'occasion d'une course solidaire en début d'été qui a permis de récolter 2 500 euros complémentaires. Nous avons également pu compter sur le soutien d'un sportif de haut niveau très impliqué dans le Sud-Ouest afin de promouvoir ce concours. Je remercie donc vivement l'ensemble des personnes impliquées dans la réussite de cet appel à projets et je félicite l'ensemble des onze lauréats, que nous sommes très fiers de soutenir dans le déploiement de leurs initiatives.”*

*- Sophie Violleau, Présidente du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa -*

---

## *À propos du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa*

Avec une enveloppe annuelle de 3,6 millions d'euros, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa vise à **renforcer et élargir les activités de mécénat et de solidarité du groupe bancaire coopératif**, en complément des dispositifs des Solidarités pilotés et gérés par les fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Dans la continuité de **la qualité d'entreprise à mission du Crédit Mutuel Arkéa**, ce Fonds de dotation soutient, principalement sur ses territoires historiques de Bretagne et de Nouvelle-Aquitaine, les familles en difficultés ainsi que les associations d'intérêt général.

Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa s'appuie pour ce faire sur une **organisation décentralisée**, au plus proche du terrain et dans le même esprit que les principes de gouvernance du groupe, puisque le Conseil d'administration du Fonds de dotation, présidé par Sophie Violleau, Présidente du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et vice-Présidente du Crédit Mutuel Arkéa, délègue ses pouvoirs à des comités territorialement compétents qui ont pour rôle de référencer les bénéficiaires potentiels sur leurs territoires.

Pour en savoir plus sur [l'appel à projet 2024 du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa](#)

Pour en savoir plus sur le [Fonds de dotation de Crédit Mutuel Arkéa](#)



Suivez l'actualité du Fonds de dotation sur [LinkedIn](#)

## *À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa*

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 400 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,1 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 191,6 milliards d'euros.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de

prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

**Contact presse** : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - [solen.deltour@arkea.com](mailto:solen.deltour@arkea.com)



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

[cm-arkea.com](http://cm-arkea.com)